

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2014**

<b>Opérations régionales</b>			
<i>Vérification du Programme d'aide à la gestion des urgences</i>			
<b>DATE D'APPROBATION : 04-26-2013</b>			
<b>RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE PROJET</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DU PROGRAMME</b>
<p>1. Le sous-ministre adjoint principal des Opérations régionales devrait veiller à faire parachever l'ébauche de la stratégie de mesure du rendement du Programme d'aide à la gestion des urgences (PAGU) et à harmoniser la version définitive avec les objectifs et autorisations approuvés du programme. Il devrait également mettre en œuvre un régime de suivi régulier des résultats du programme et d'élaboration de rapports.</p>	<p>La stratégie de mesure du rendement du PAGU est en cours de rédaction; elle intègrera les objectifs et les autorisations du programme.</p> <p>Une fois que cette stratégie sera définitive, la Direction de la gestion des urgences (DGU) veillera à mettre en œuvre un régime de suivi régulier des résultats du programme et d'élaboration de rapports.</p>	<p>T2 2013-2014</p> <p>À partir de 2014-2015</p>	<p><b>État : Terminé/En cours</b> <b>Mise à jour/Justification :</b> <b>En date du 30/09/2014 :</b></p> <p>La stratégie de mesure du rendement du PAGU a été approuvée par le Comité de l'évaluation, de la mesure du rendement et de l'examen (CEMRE), en avril 2014.</p> <p>La DGU travaille actuellement à l'élaboration d'un régime de suivi régulier des résultats du programme et de production de rapports et a harmonisé les différents documents administratifs d'AADNC (rapports trimestriels, cadre de mesure du rendement, rapports sur les plans et les priorités et rapports ministériels sur le rendement) avec la stratégie de mesure sur rendement du PAGU.</p> <p><b>SVE : La mise en œuvre se poursuit.</b></p>
<p>2. Le sous-ministre adjoint principal des Opérations régionales devrait veiller à l'adoption d'une approche tous risques en ce qui concerne le PAGU,</p>	<p>Les Opérations du secteur effectueront des évaluations tous risques à moyen et à long terme pour les Premières Nations et en intégreront les résultats aux activités</p>	<p>Évaluation des risques : 2014-2015</p>	<p><b>État : En cours</b> <b>Mise à jour/Justification :</b> <b>En date du 30/09/2014 :</b></p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2014**

<b>Opérations régionales</b>			
<i>Vérification du Programme d'aide à la gestion des urgences</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 04-26-2013</i>			
<b>RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE PROJET</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DU PROGRAMME</b>
conformément aux dispositions de la <i>Loi sur la gestion des urgences</i> .	<p>du PAGU d'AADNC. Elles prendront notamment les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• consulter les partenaires concernés;</li> <li>• terminer l'évaluation des risques;</li> <li>• intégrer les résultats obtenus à la prise de décisions stratégiques.</li> </ul>	Intégration des résultats obtenus à la prise de décisions : 2015-2016	<p>La DGU continue de travailler avec les secteurs d'AADNC et d'autres partenaires, y compris Santé Canada, pour promouvoir l'achèvement des plans de gestion des urgences tous risques des Premières Nations.</p> <p>Les directeurs généraux d'AADNC et de Santé Canada responsables de la gestion des urgences dans les réserves ont convenu de se rencontrer chaque mois afin de discuter de divers enjeux, notamment la planification de la gestion des urgences. Une démarche et des objectifs concernant ces réunions seront établis conjointement dans un proche avenir.</p> <p>AADNC poursuit sa participation à l'initiative de Sécurité publique Canada visant à élaborer un profil composite national des risques qui aidera à la planification de la gestion des urgences et à l'établissement des priorités, tout en permettant des investissements plus éclairés en matière de gestion des urgences. AADNC participera aux essais préliminaires, conjointement avec des</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2014**

Opérations régionales			
<i>Vérification du Programme d'aide à la gestion des urgences</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 04-26-2013</i>			
RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
			<p>partenaires fédéraux, au début de décembre 2014.</p> <p>La DGU multiplie les efforts pour améliorer la préparation aux situations d'urgence dans les collectivités et procède actuellement à la mise en œuvre du <i>Programme de préparation aux situations d'urgence</i>, un volet fondé sur des propositions qu'elle a conçu. En 2014-2015, le PAGU a octroyé approximativement 2,5 millions de dollars de financement aux réserves, pour la réalisation de projets d'atténuation et de préparation non structurelles, lesquels comprennent des initiatives telles qu'une formation en planification et en gestion des urgences à l'échelle de la collectivité. Dans les années à venir, ce volet visera à promouvoir l'octroi d'investissements pour la réalisation de nouveaux projets d'atténuation et de préparation non structurelles, au sein des réserves</p> <p><b>SVE : La mise en œuvre se poursuit.</b></p>
3. Le sous-ministre adjoint principal des Opérations régionales devrait s'assurer que les autorisations et des lignes	La DGU passera en revue et actualisera au besoin les conditions du PAGU.	Revue des conditions du	<b>État :</b>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2014**

<b>Opérations régionales</b>			
<i>Vérification du Programme d'aide à la gestion des urgences</i>			
<b>DATE D'APPROBATION : 04-26-2013</b>			
<b>RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE PROJET</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DU PROGRAMME</b>
<p>directrices du PAGU sont revues et mises à jour afin de favoriser une interprétation uniforme des projets et des dépenses admissibles. Dans le but d'assurer l'efficacité des activités de gestion des urgences dans l'ensemble des bureaux régionaux d'AADNC, le sous-ministre adjoint principal des Opérations régionales devrait en outre veiller à l'élaboration et à la mise en œuvre de processus normalisés qui établissent clairement les attentes, les objectifs et les priorités en matière de plans de gestion des urgences, de déroulement des activités d'intervention et de rapports après activités, ainsi que les processus d'approbation des dépenses liées aux urgences et d'examen détaillé des factures.</p>	<p>L'équipe du PAGU passera en revue et actualisera au besoin les plans de gestion des urgences des régions d'AADNC.</p> <p>La DGU et les régions négocieront avec les provinces des ententes bilatérales qui préciseront leur approche en matière de plans de gestion des urgences, d'activités d'intervention, de rapports après activités, de dépenses et de reddition de comptes.</p>	<p>PAGU T3 2013-2014</p> <p>Plans régionaux de gestion des urgences : T4 2013-2014</p> <p>Négociation des ententes bilatérales 2014-2015</p>	<p><b>Mise à jour/Justification : En cours En date du 30/09/2014 :</b></p> <p>Les modalités et conditions révisées du PAGU seront présentées pour approbation en 2014-2015 (T3) et finalisés la même année (T4).</p> <p>Le Plan national de gestion des urgences actualisé d'AADNC a été communiqué aux régions et à d'autres homologues ministériels en vue d'obtenir leurs commentaires. Un plan révisé sera finalisé en 2014-2015 (T4).</p> <p>Les plans de gestion des urgences des régions d'AADNC seront révisés et mis à jour d'ici 2015-2016 (T4).</p> <p>AADNC a amorcé des discussions avec toutes les provinces et deux territoires sur les ententes bilatérales.</p> <p><b>SVE : La mise en œuvre se poursuit.</b></p>